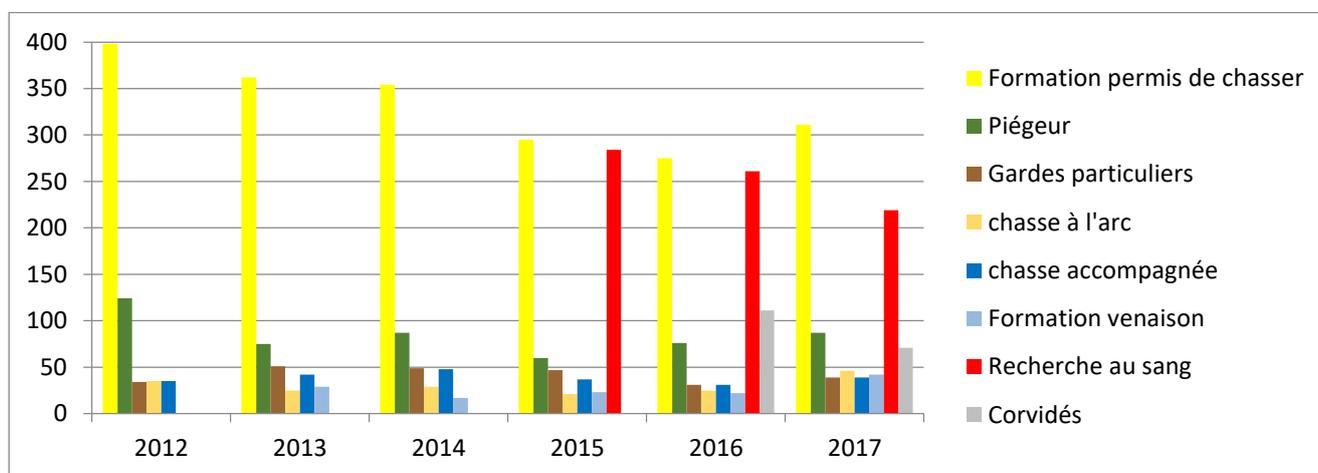


## 4.7. Formation, animation et communication

### Etat des lieux

#### Formations

Le nombre de personnes formées au permis de chasser a diminué de 100 entre 2012 et 2017. La Fédération cherche à mettre en place un système encourageant les jeunes notamment à se lancer dans l'activité cynégétique. La formation recherche au sang est la formation spécifique suscitant le plus d'engouement. La formation hygiène de la venaison, démarrée en 2009, a été suivie par peu de personnes. Pourtant, elle est indispensable pour se prémunir face aux risques sanitaires. Les autres formations concernent des chasses très spécifiques, mais le taux de participation reste très faible, surtout pour la formation piégeur qui ne passe pas la barre des 100 candidats depuis 2012.



#### Animations

L'animation scolaire a démarré en 2013. La Fédération a accueilli de nombreux enfants depuis. Elle participe également à des manifestations extérieures comme la Fête du jardin à Senlis, Fête de la chasse et de la nature à Compiègne et accueille des manifestations auxquelles elle participe comme les Défis biodiversité organisés par l'Education Nationale.

#### Nombre d'enfants venus à la Maison de la chasse et de la nature pour une animation scolaire :

2013	2014	2015	2016	2017
1 096	1 406	1 925	2 483	1 615

Des élèves de lycées agricoles participent à des comptages ou actions menées sur le terrain. Nous nous sommes aperçus que leurs connaissances sur la faune sauvage locale étaient faibles. La Fédération souhaite donc intervenir dans les classes pour remédier à minima à ces lacunes.

#### Communication

La communication est un volet que la Fédération développe depuis plusieurs années. Un pôle y est dédié. Cela passe par les réunions, mais également par des outils de communication. Différents documents papiers (classeurs, plaquettes,...), des affiches, des kakémonos, des drapeaux ont été produits. L'idée est de proposer des outils adaptés à notre temps du type vidéo, teaser.

La Fédération est déjà très présente dans les médias. Le but est de promouvoir une image positive et de mettre en avant les effets bénéfiques de la chasse.

### *Objectifs et actions*

Trois volets sont abordés dans cette thématique.

Les formations sont une activité importante de la Fédération car elles apportent des connaissances aux chasseurs et peuvent être indispensables aujourd'hui pour pratiquer une chasse responsable et sécurisée. L'animation est développée à la Fédération depuis 2013. Un animateur nature est employé à plein temps sur le sujet. Le but est de transmettre notre connaissance de la faune locale au grand public.

Enfin, la communication est un axe essentiel de ce nouveau schéma. Que ce soit la connaissance des activités de la Fédération pour les chasseurs ou l'activité de la chasse pour les non chasseurs, il y a une méconnaissance et des a priori qui portent préjudices inutilement. Nous devons tout mettre en œuvre pour remédier à cela. De plus, la Fédération va faire son possible pour simplifier les démarches administratives, la saisie directe sur internet est une des solutions qui sera mise en place.

#### **Objectif 1 : Formations réglementaires et spécifiques**

Action a – Maintenir les formations réglementaires : permis de chasser et chasse accompagnée, agrément de piégeurs et gardes particuliers, chasse à l'arc et hygiène de la venaison.

Action b - Maintenir les formations spécifiques, initiation à la recherche au sang et au contrôle de tir, régulation à tir des corvidés et sécurité à la chasse.

**NOUVEAUTÉ** Action c - Développer de nouvelles formations permettant d'améliorer la technique et la connaissance des chasseurs (ex : tir d'été au renard, découverte de la chasse au vol, détenteur de droit de chasse, savoir découper son gibier...). Celles-ci pourront se développer en collaboration avec les partenaires (ex : les forestiers privés sur la sylviculture, l'ADCGG sur le grand gibier,...).

**NOUVEAUTÉ** Action d - Développer la communication sur les formations pratiquées par la FDC60 afin de les promouvoir auprès des chasseurs et des non chasseurs.

#### **Disposition recommandée :**

**NOUVEAUTÉ** ♦ Il est fortement recommandé à toutes les personnes ayant obtenu leur permis de chasser avant 1989 (1ère réforme du permis de chasser avec une formation pratique préalable) mais également celles avant 2004 (2ème réforme du permis de chasser avec un examen pratique) de passer la formation sécurité afin de connaître les bons gestes et la conduite à tenir en action de chasse. De plus, la demande est la même pour tous ceux qui ont arrêté de chasser pendant plus de 5 ans.

**Indicateurs** : évolution du nombre de personnes formées par formation ; formations développées et le nombre de participants ; quelle communication et quel support ; évolution du nombre de personnes formées à la formation sécurité et l'année où ils ont passé le permis.

#### **Objectif 2 : Animation et éducation à l'environnement**

Action a – Maintenir et développer l'animation scolaire des maternelles aux collégiens à la Maison de la Chasse et de la Nature et en extérieur.

**NOUVEAUTÉ** Action b - Développer des formations, des cours sur la gestion des milieux, la reconnaissance de la faune et de la flore locale,... auprès des lycées (filiales générales, techniques et professionnelles), des universités et autres filiales concernées.

**NOUVEAUTÉ** Action c - Développer et participer à des manifestations intra et extra muros permettant de promouvoir l'éducation à l'environnement, les valeurs de la chasse, l'aménagement du territoire, les missions de la Fédération,...

Action d - Développer et participer à des conférences, des expositions permettant de communiquer sur l'activité cynégétique et sensibiliser le grand public.

**NOUVEAUTÉ** Action e - Développer des animations décentralisées pour tout public afin de permettre aux personnes locales de mieux connaître leur environnement.

L'Oise est riche de milieux très diversifiés. Les habitants de Senlis n'ont pas le même cadre de vie que ceux de Grandvilliers. La Fédération doit s'adapter aux contextes et proposer des animations

**Indicateurs** : évolution du nombre de scolaires accueillis ; nombre de formations dispensées et pour quelles classes et filiales ; nombre de manifestations auxquelles on a participé et sur quels thèmes ; nombre de participations aux conférences et les thèmes ; nombre d'animations décentralisées.

### **Objectif 3 : Communication auprès des chasseurs et non chasseurs**

Action a – Développer le journal "Le chasseur de l'Oise" pour qu'il reste attractif et dynamique (nouvelles rubriques, ouverture à d'autres structures,...).

Action b - Dynamiser le site internet : [www.fdc60.fr](http://www.fdc60.fr), afin qu'il soit ergonomique, attractif et qu'il réponde aux besoins des chasseurs.

Action c - Développer les pages "Fédération des chasseurs de l'Oise", "Suivi de population faisan", "Collectif Perdrix grise" sur Facebook de manière à ce que nos abonnés soient au courant de toute l'actualité cynégétique.

Action d - Développer des outils de communication (ex : vidéos, rapport d'activités, dépliants...) permettant de sensibiliser tous les usagers sur la chasse, les activités de la FDC60 et celles des chasseurs.

**NOUVEAUTÉ** Action e - Simplifier les démarches administratives pour les chasseurs, cela passera notamment par l'utilisation de l'espace adhérent sur le site internet.

**NOUVEAUTÉ** Action f - Informer et communiquer sur les zoonoses, le but étant de mieux les connaître pour mieux s'en prémunir. A ce titre une présentation annuelle auprès des partenaires sera faite pour faire un bilan des actualités de la veille sanitaire.

Action g - Utiliser des moyens modernes et des outils de vulgarisation (ex : cartographie) pour communiquer.

**Indicateurs** : évolution du nombre d'abonnés au journal fédéral ; évolution du nombre de visites sur le site internet ; évolution du nombre de followers ; quels type d'outils développés et sur quels sujets ; nombre de retours qu'il est possible de faire en ligne ; nombre d'articles parus sur les zoonoses, nombre de présentations auprès des partenaires ; type d'outils utilisés.

#### Objectif 4 : Information à la presse et aux partenaires

Action a – Se tenir à jour des articles de presse relatifs aux actions de la FDC60 qui paraissent dans la presse locale et nationale ainsi que dans la presse cynégétique ou associée.

Action b - Proposer des sujets d'articles dans les journaux locaux, cynégétiques et des partenaires.

**NOUVEAUTÉ** Action c - Convier les journalistes aux évènements de la FDC60 ainsi qu'aux actions terrain.

**Indicateurs** : nombre d'articles parus sur la FDC60, la presse cynégétique ou associée ; nombre d'articles parus de la FDC60 dans les autres journaux ; nombre d'actions terrain où les journalistes ont été conviés et quels types d'actions.

